



Des Entreprises du Patrimoine Vivant qui excellent dans notre territoire

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) permet de récompenser les entreprises françaises ayant un savoir-faire rare, renommé ou ancestral dans le domaine de l'artisanat et de l'industrie. Ces entreprises françaises disposant du label EPV s'engagent à maintenir leur activité de production en France tout en promouvant l'identité à la française. Sur le territoire de l'Agglomération du Choletais, plusieurs entreprises sont ainsi labellisées EPV.

Ce Cahier a été réalisé en collaboration avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région et la « Mission Pays de la Loire Métiers d'Art ».



Les Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV) sont des entreprises artisanales ou industrielles performantes qui participent au rayonnement économique et culturel de la France.

Un label d'État

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant est une marque de reconnaissance de l'État, mis en place pour distinguer ces entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Attribué pour une période de cinq ans, le label rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits. Créé par la loi en faveur des PME du 2 août 2005 (article 23),

Qui sont les EPV ?

Depuis son lancement en mai 2006, le label Entreprise du Patrimoine Vivant a déjà été attribué à plus de 1 400 entreprises françaises, dont 95 en Pays de la Loire :

- 60 % ont moins de 20 salariés
- 24 % ont été créées avant 1900
- 22 % entre 1900 et 1950
- 13 % seront confrontées à la question de leur transmission dans les cinq prochaines années.

Les entreprises labellisées représentent actuellement plus de 64 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé annuel de plus de 14,5 milliards d'euros.

Les EPV couvrent sept grands univers :

- Équipements professionnels : 241 entreprises
- Patrimoine bâti : 199 entreprises
- Décoration : 297 entreprises
- Arts de la table : 104 entreprises
- Gastronomie : 162 entreprises
- Culture et Loisirs : 146 entreprises
- Mode et Beauté : 231 entreprises

Plus de 80 % des EPV réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'international, l'export représentant le principal débouché pour 15 % d'entre elles.

le label EPV « peut être attribué à toute entreprise qui détient un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire ». Il a été mis en place en mai 2006.

Distinguant l'excellence de fabrication et les savoir-faire rares, le label EPV permet de valoriser efficacement les entreprises françaises face à la concurrence mondiale. Positionnée parmi les premières puissances manufacturières mondiales, la France bénéficie de la maîtrise de savoir-faire rares et traditionnels, souvent liés à l'art et à la culture, ainsi que d'une forte innovation technologique. L'exploitation de ces atouts au sein d'entreprises résolument tournées vers l'excellence permet la fabrication soignée de produits à très haute valeur ajoutée, dont la popularité s'étend jusqu'à l'international.

L'excellence des savoir-faire français

« Ce label est un appui opérationnel au développement des entreprises concernées. Il vise principalement à faciliter leur médiatisation à l'échelle nationale et internationale, créer et saisir des opportunités internationales d'affaires, les inciter à innover, conforter leur croissance, assurer le développement de l'emploi et favoriser leur transmission » souligne François Danieau, coordonnateur régional du Développement économique et territorial, responsable de la mission Pays de la Loire Métiers d'Art.

La garantie d'un savoir-faire rare et exceptionnel

Le label EPV constitue un réseau d'excellence au service du « made in France » et une référence pour les consommateurs, clients et prescripteurs qui souhaitent l'intervention d'un professionnel reconnu pour son respect du métier et son aptitude à l'exception, pour réaliser avec brio des travaux de restauration ou donner une dimension unique aux œuvres créées. « Depuis l'année 2000, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) gère les métiers d'art avec la mission Pays de la Loire Métiers d'Arts. Notre mission est d'accompagner les entreprises déjà labellisées et de continuer à développer les entreprises "epvables" sur la région » précise François Danieau, ajoutant : « Le but est d'avancer avec les partenaires, de créer une émulation et des contacts entre les EPV, de mettre

en avant le service d'accompagnement que nous proposons, d'être en veille pour détecter les entreprises qui pourraient prétendre à ce label, les accompagner dans cette direction et les encourager à se développer à l'international. » Précisons que cette démarche de labellisation est gratuite pour l'entreprise car prise en charge par le Département et la Région.

Une marque de tradition et de modernité

Une entreprise labellisée est une entreprise dont l'activité se mêle souvent étroitement avec l'histoire d'un métier ou d'un territoire. L'application à perpétuer ou réintroduire des techniques garantissant le plus haut niveau de qualité témoigne de leur attachement à la tradition et aux règles de l'art.

Créatives, les EPV inventent et innoveront à la fois dans leurs procédés de production et dans leurs produits, afin de répondre aux besoins et aux nouvelles exigences des consommateurs, clients et prescripteurs. Une entreprise labellisée est une entreprise parfaitement apte à mener des travaux uniques et exceptionnels, et à proposer des solutions adaptées aux chantiers les plus originaux ou aux clients les plus exigeants.

Un soutien au « made in France »

Les Entreprises du Patrimoine Vivant sont, pour la plupart, présentes sur les marchés internationaux et exportent ainsi les savoir-faire emblématiques français. Métiers d'art, de la mode, du bâtiment et de la décoration intérieure constituent leurs activités les plus connues. Ils rassemblent des maisons prestigieuses : Chanel, Bonnel (taille de pierres), Verrerie de Saint Just, Tassinari & Chatel (soieries). Gastronomie, loisirs et équipements professionnels représentent quelques-uns des autres secteurs récompensés : chocolaterie de Puyricard, coutellerie Graveline, fabricant de jouets en bois Vilac, etc.

Sur le territoire de l'Agglomération du Choletais, six entreprises se distinguent par ce label.

Infos :

Marc Béalet, responsable de l'antenne de Cholet
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
32 bis rue Nationale à Cholet
Tél. : 02 41 62 64 87
mbealet@artisanatpaysdelaloire.fr
www.patrimoine-vivant.com



Textile du Maine à Montilliers

Haute-couture, prêt-à-porter, accessoires

Reconnu pour sa qualité, sa fiabilité et sa réactivité, l'atelier de fabrication Textile du Maine s'applique à répondre aux créateurs de renom. Doté d'un bureau d'études depuis 2004, l'atelier a été créé en 1984 par Sylvie Chailloux et est aujourd'hui dirigé par son fils Nicolas Tréhard.

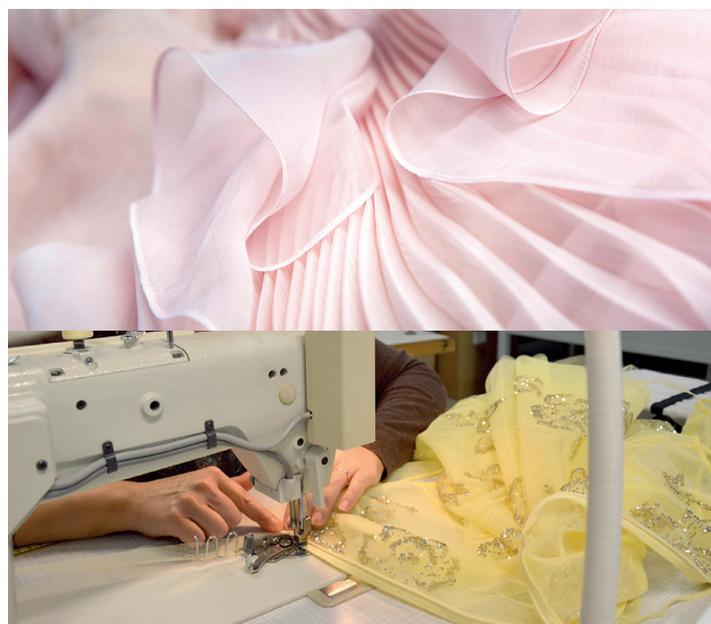
Quelque 75 pièces de grande qualité sortent chaque jour de l'atelier. Les plus grandes maisons de couture du secteur du luxe comptent parmi les clients de Textile du Maine.

L'atelier de confection est spécialisé dans la conception de prototypes et la production de prêt-à-porter de couturier

et haute couture. Prêt-à-porter féminin, jersey coupé cousu, couture floue, le savoir-faire des salariés de Textile du Maine est dense. Un savoir-faire qui est d'ailleurs reconnu par son appartenance au Réseau Du Bellay - initié et accompagné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire - et à travers sa labellisation Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2014.

Infos:

Textile du Maine (TXM)
ZA Les Bordages à Montilliers
Tél.: 02 41 56 10 39
www.textile-du-maine.fr



Borlis à Cholet

Accessoires de luxe, micro-gainage, passementerie en cuir

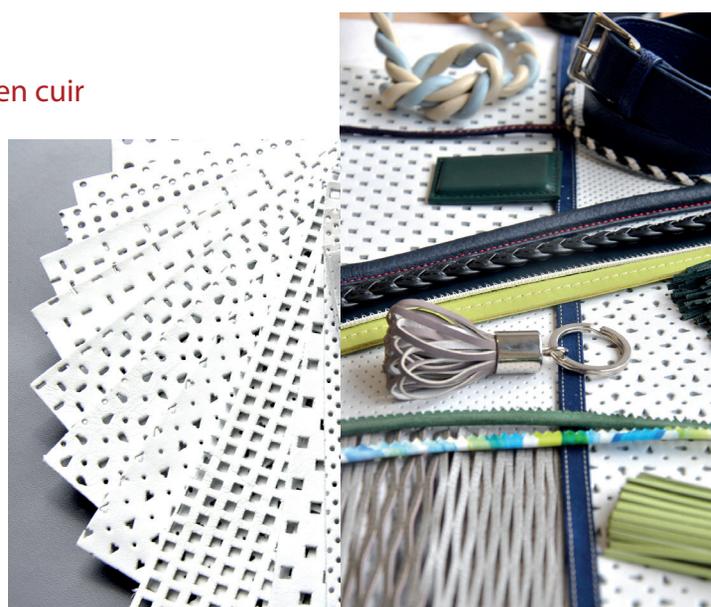
Borlis, comme « bordures et liserés », naît en 1953 dans la région toulousaine et se spécialise dans la mercerie pour la chapellerie. En 1968, elle s'installe à Cholet sous la marque de France Ceintures. La société devient le leader des ceintures de présentation, puis se consacre vers 1980 à l'industrie de la chaussure. Dans les années 1990, elle démarre ses activités industrielles actuelles de découpe et de perforation pour le secteur de la santé et les industries automobile et aéronautique.

Les années 2000 signent le début des fabrications d'accessoires et de compo-

sants pour la maroquinerie, puis pour la joaillerie et le prêt-à-porter. Xavier Jardon reprend l'entreprise en 2008, l'engage dans l'apprentissage et le numérique et obtient, en 2010, le label EPV pour son métier de « micro-marquinier », dédié à l'univers du luxe, fier de ses 65 salariés et de son bureau d'études. Borlis adhère aussi au Réseau Du Bellay.

Infos:

12 avenue Edmond Michelet à Cholet
Tél.: 02 41 62 54 01
www.borlis-solutions.com



Société Choletaise de Fabrication à Bégrolles-en-Mauge

Fabrication de lacets, cordons, cordes, galons, rubans, dentelles, sangles, drisses, passementerie

Créateur et fabricant de cordons, lacets, galons, sangles, drisses, cordes, dentelles... la Société Choletaise de Fabrication, fondée en 1969 et dirigée par Olivier Verrière depuis 2010 - également président de l'association des EPV des Pays de la Loire - est basée sur les communes de Bégrolles-en-Mauges et d'Andrezé. Labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2012, elle maintient le savoir-faire français grâce à la richesse de ses procédés de fabrication.

Tressage rapide, tressage lent, tricotage, tissage permettent de créer de multiples produits toujours plus performants, qualitatifs et originaux. Ainsi, deux collections par an sont élaborées par des stylistes et augmentent l'offre de plus de 200 nouveautés. Celles-ci sont visibles

sur de nombreux salons en France et à l'étranger. Pour développer des produits haut de gamme, la SCF a acquis, en 2013, 1 000 métiers bois de Saint-Chamond (42) datant de 1830-1900. Plus récemment, elle a racheté et rapatrié une usine de dentelles aux fuseaux mécaniques de la Haute-Loire. Chargés d'histoire, ces métiers produisent de nouveaux produits et permettent de travailler des fils fins, de réaliser des produits de qualité et rares.

Infos:

Société Choletaise de Fabrication
• 15 rue Croix de Pierre à Bégrolles-en-Mauges
• ZI Les Landes Fleuries à Andrezé/Beaupréau-en-Mauges
Tél.: 02 41 63 14 70
www.scfl.fr





Jean-Joseph Dixneuf à Saint-Léger-sous-Cholet

Sculpture sur bois

Sculpteur, Jean-Joseph Dixneuf travaille le bois depuis 1974 et est labellisé EPV depuis 2016. Il sait redonner à cette matière toute sa noblesse et sa chaleur. Ses sculptures sur bois s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux ébénistes, menuisiers, designers, architectes, orfèvres ou encore conservateurs du patrimoine. Les interventions concernent la sculpture d'ameublement, statuaire, la res-

tauration de pièces du XVIII^e ainsi que la fabrication de modèles pour fonderie et la création de pièces originales.

Infos :

Jean-Joseph Dixneuf
11 rue des Métiers
à Saint-Léger-sous-Cholet
Tél. : 02 41 58 69 72
www.sculpturesbois.com



Équinox 49 à La Séguinière

Chaudronnerie et métallerie inox

Créé en 1990, l'atelier Équinox est spécialisé dans la transformation et la mise en forme de l'inox. Il réalise des pièces inox sur mesure, des prototypes et des petites séries. Sa collaboration depuis 30 ans avec ses clients et l'éventail important de ses réalisations (bars, cuisines, mobilier, objets et pièces de décoration, etc.) lui ont permis d'enrichir son savoir-faire et de développer des solutions techniques. L'entreprise est reconnue pour son sens de l'innovation, notamment dans l'assemblage des pièces.

Professionnel également reconnu pour son respect du métier et son aptitude à l'exception, son savoir-faire est distingué par le label Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2009. Sa marque Équinox exclusive et ses collections de meubles en édition limitée sont le fruit des prestigieuses collaborations en France et à l'international.

Infos :

Équinox 49
ZI de la Bergerie à La Séguinière
Tél. : 02 41 56 99 77
www.equinox49.fr



Bodet Campanaire à Trémentines

Campaniste

Depuis sa création en 1868, la société Bodet a acquis un savoir-faire inégalé dans les domaines de la restauration des équipements du clocher (befroi, jogs, abat-sons...), de l'horlogerie d'édifices, de la restauration et de l'électrification des cloches. Cette expérience en fait le premier fabricant européen d'horlogerie d'édifice certifié ISO 9001. Bodet met en avant le respect des traditions et du patrimoine ainsi que la qualité de service, le respect des délais, les normes de sécurité

et la sensibilisation des utilisateurs sur l'entretien de leur installation. L'attribution du label EPV illustre l'implication que mène l'entreprise depuis plus de 150 ans dans l'activité campanaire : de la conception, la production, l'installation et l'entretien de ses équipements.

Infos :

Bodet Campanaire
19 rue de la Fontaine à Trémentines
Tél. : 02 41 71 72 74
www.bodet-campanaire.com



Horaires de diffusion En supplément :
Mardi à 13 h 30, 17 h 15 et 20 h - Mercredi à 6 h 30, 14 h 45, 18 h 10 et 21 h
Jeudi à 6 h et 10 h 30 - Vendredi à 8 h 30, 13 h 45, 18 h 10 et 21 h 30

Samedi à 9 h 20, 15 h et 19 h 10 - Dimanche à 8 h 05, 12 h, 16 h 05 et 21 h 10
Lundi à 10 h 15, 14 h 05 et 21 h 30

Box Orange Canal 378 ou www.tlc-cholet.com